

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Louisa Savoie		Date d'inspection Le 17 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie Doux Câlins		Numéro de permis 837019	
Adresse 43 Lepage Street Balmoral NB E8E 1J1		Numéro de téléphone (506) 826-1902	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.</li> <li>- Lors de la visite, le ratio est respecté.</li> <li>- Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieur sont variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfant inscrit et adapté à leurs âges. Ils sont rangés sur des étagères basses, ouvertes, facile d'accès, propre et en bon état.</li> <li>- L'aire de jeu intérieur est entretenue de manière à assurer la sécurité des enfants.</li> <li>- Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément pour son usage exclusif, sont d'accès facile et portent une étiquette à son nom.</li> <li>- Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre.</li> <li>- Affiché dans un endroit bien en vue sont les documents suivants : le permis et le rapport d'inspection, la routine quotidienne, les procédures d'évacuation, le nom de l'exploitante, le nom et le numéro de téléphone du mentor en assurance de la qualité et de l'inspecteur, un avis pour informer les parents de l'existence d'une maladie transmissible.</li> <li>- Observations: Lors de la visite, les enfants font la sieste.</li> <li>- Discussions avec la directrice concernant les maladies transmissibles. J'ai remis les nouvelles affiches sur les maladies transmissibles.</li> </ul>
---

original signé par  
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 17 juin 2026

Date

original signé par  
Louisa Savoie

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 17 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"